

# **LGV Côte d'Azur**

**Une infrastructure vitale confortant le  
projet de territoire des Alpes-Maritimes**

# Démarche partenariale dans les Alpes-Maritimes,

- sur les grands projets,
  - LGV,
  - contournement routier de Nice
- comme sur les schémas
  - Transports,
  - Urbanisme commercial
  - Université et recherche,

## Volonté d'une nouvelle gouvernance

- travail entre grandes collectivités et responsables socio-économiques (membres de l'agence d'urbanisme 06),
- veille, écoute et discussions au cours du débat public

# Consensus des grandes institutions sur la LGV PACA

1. « Objectifs partagés »
2. « Position commune 06 » (cahier d'acteurs) :

## LGV Côte d'Azur – Italie

- Projet européen et transfrontalier avec une 1ère phase allant jusqu'à Nice (LGV PACA),
- Une infrastructure confortant le projet de territoire des Alpes-Maritimes (DTA),
- Une infrastructure «utile et acceptable ».

## **Un constat inquiétant :**

### **Un Département et une métropole de plus d'un million d'habitants, mal desservis et asphyxiés**

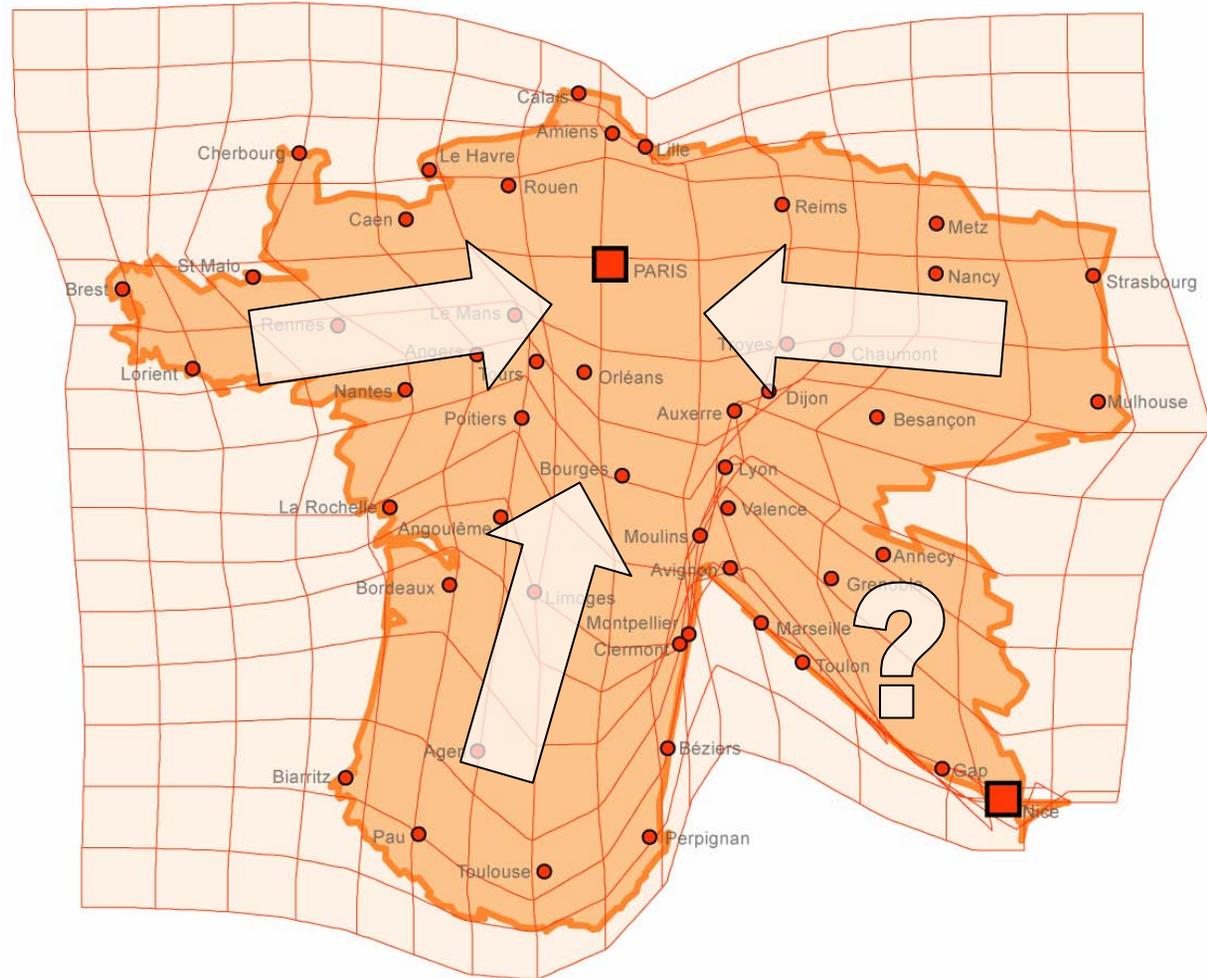
- une mauvaise accessibilité des Alpes – Maritimes.  
La 5ème métropole française est la plus mal desservie par le fer
- des infrastructures inadaptées et saturées
  - voie ferroviaire littorale,
  - A8,
  - aéroport Nice Côte d'Azur

# La LGV Méditerranée et les projets LGV actuels français et européens ont oublié la Côte d'Azur



image  
et ville

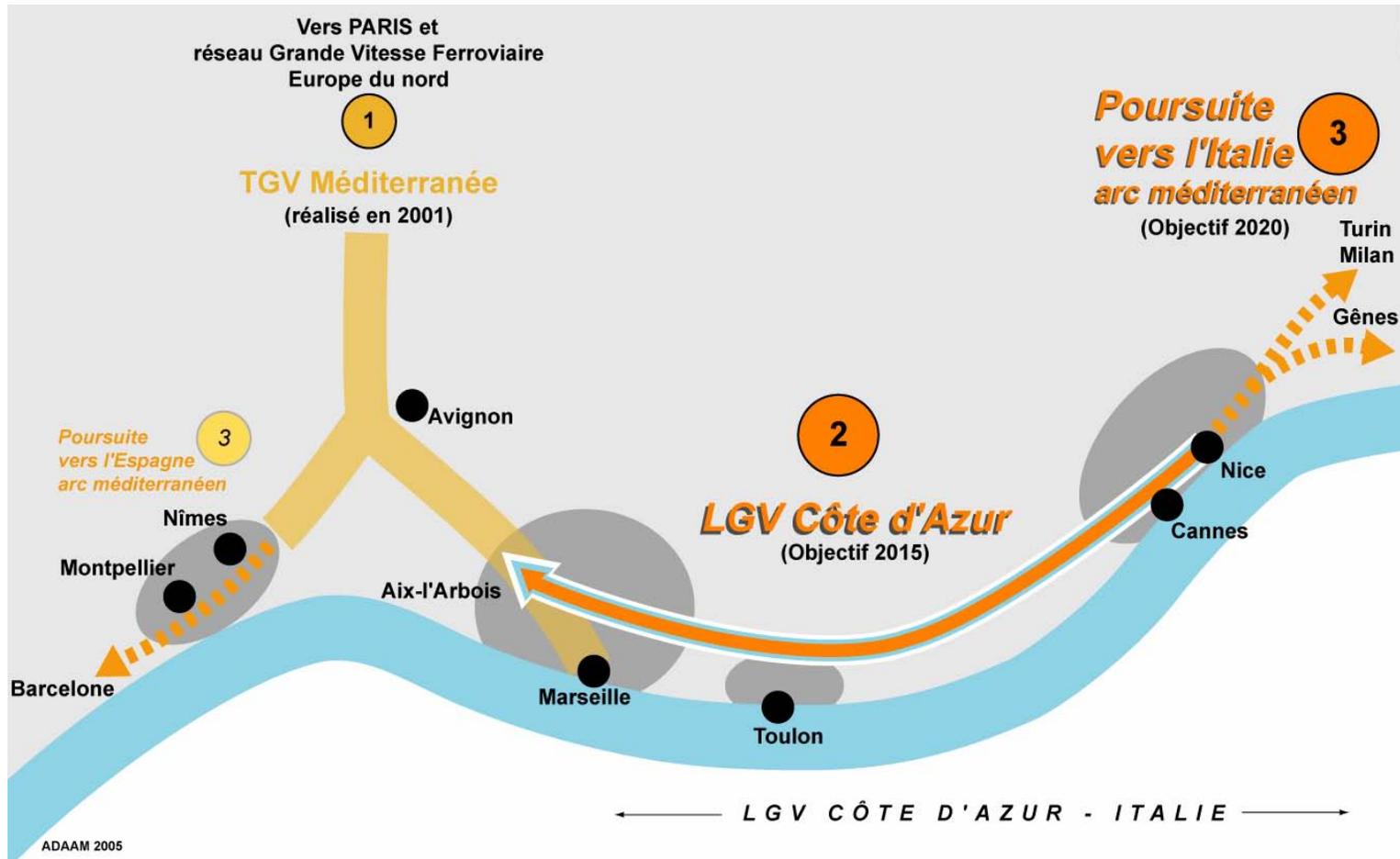
Laboratoire Image  
et Ville UMR 7011  
ULP/CNRS  
Strasbourg



# LGV : un projet européen France Italie réalisé en 2 phases

3 étapes :

1) TGV Méditerranée - 2) LGV PACA - 3) poursuite vers Italie.



### **3 vocations :**

- 1)** internationale (Arc Méditerranéen)
- 2)** nationale (Paris – Nice)
- 3)** régionale (Intercité)

### **3 fonctions**

- 1)** relier en grande vitesse les Alpes-Maritimes au réseau LGV français et européen,
- 2)** ouvrir la Région et les Alpes-Maritimes sur l'Italie,
- 3)** permettre un meilleur fonctionnement des autres infrastructures. (*aéroport Nice Côte d'Azur, ligne ferroviaire, réseau routier - A8*)

# LGV : une infrastructure pour un projet de territoire

- Le consensus des acteurs locaux autour **d'un projet d'aménagement et de développement durable**,
- **Un projet de développement maîtrisé**
  - économe d'espace, respectueux des populations,
  - mais porteur de croissance et de progrès et ouvert sur des dynamiques européennes

# Des objectifs :

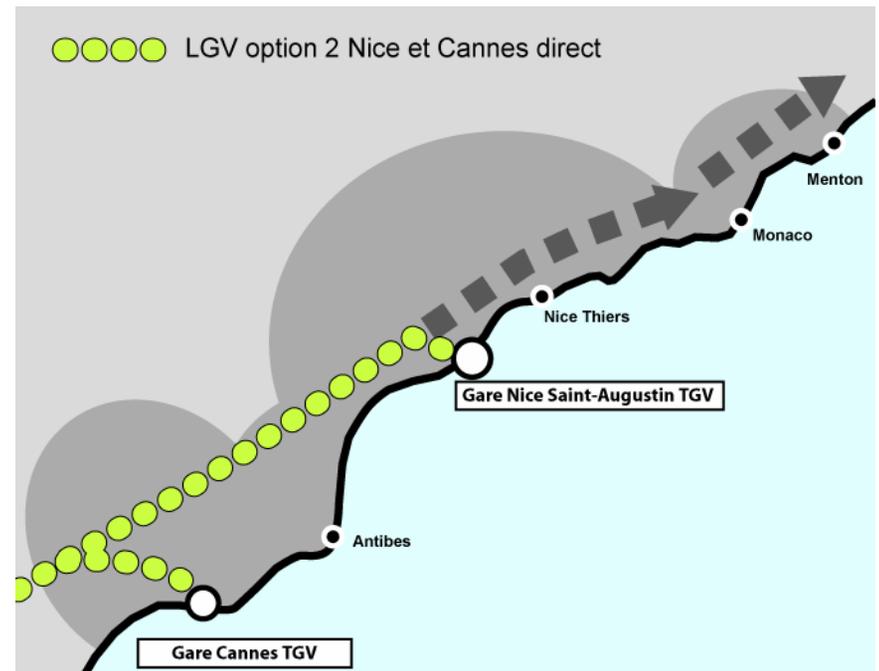
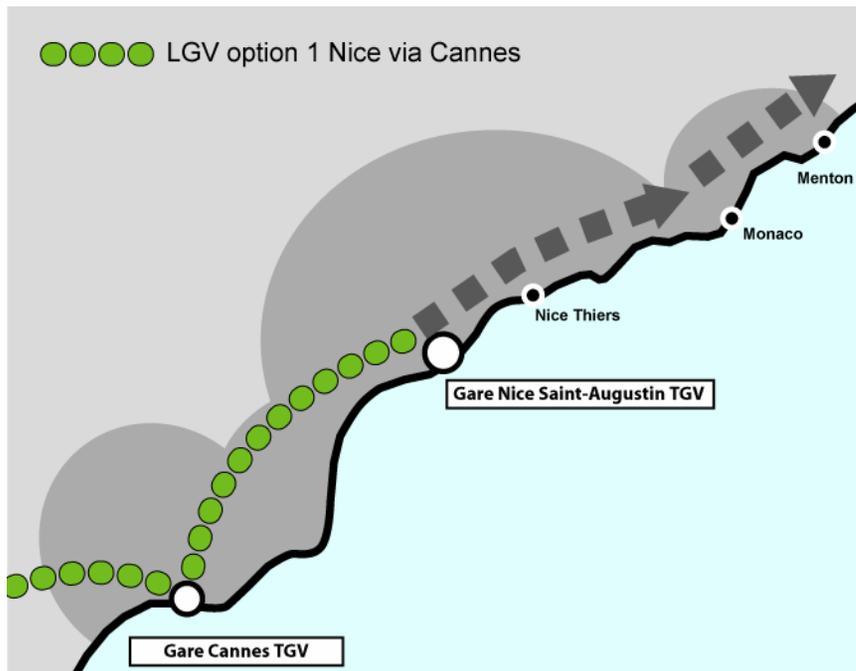
- **conforter et développer le rayonnement** et les fonctions internationales des Alpes-Maritimes,
- **permettre une meilleure accessibilité interne et externe** du Département et de la métropole littorale en priorité par un développement du ferroviaire et des transports collectifs,
- **maîtriser l'urbanisation** et la croissance démographique tout en favorisant le dynamisme et l'emploi,
- **réduire les nuisances** liées notamment à la circulation automobile et au transit international sur route, protéger l'environnement et les sites, et préserver les conditions de vie et d'accueil sur ce territoire.

# Des choix

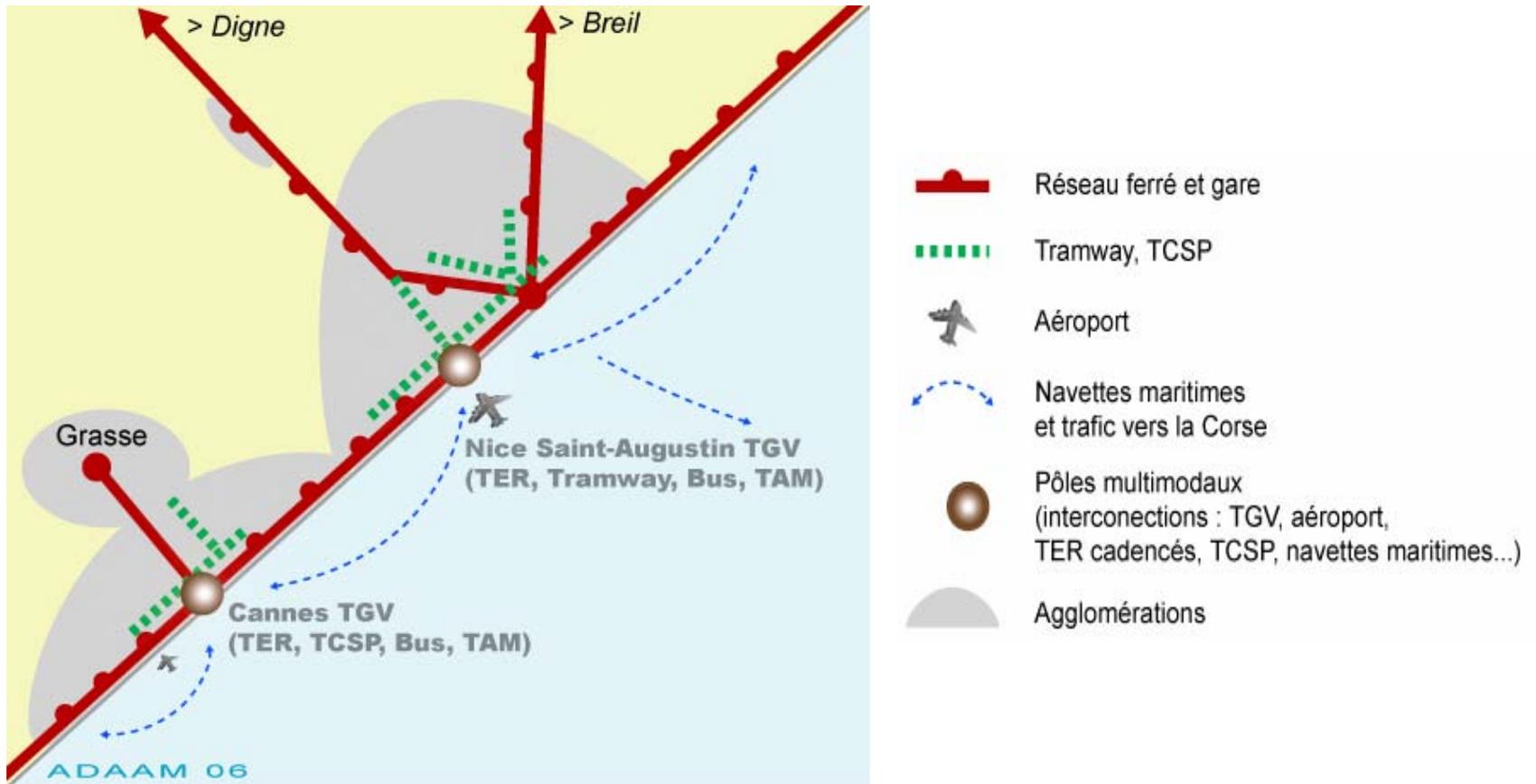
- **Un choix clair en faveur du ferroviaire et des transports collectifs,**
  - LGV et TGV pour longues et moyennes distances,
  - TER, TC pour déplacements quotidiens
  
- Une volonté de voir réaliser cette **infrastructure** en très grande partie **en tunnel**, (seul moyen acceptable par les populations pour traverser et desservir des zones très habitées et de grande qualité)
  
- Une **desserte TGV en direct des gares « centres »**,
  - Prés des populations, emplois, tourisme,
  - Connectés aux différents réseaux TER et TC
  
- Une nécessité de **desservir les 2 grandes agglomérations**
  - Cannes – Grasse - Antibes,
  - Nice

# Dessertes des Alpes-Maritimes

- Une arrivée directe sur Nice St Augustin, grande gare LGV, pôle multimodal,
- Une arrivée directe au sein de l'agglomération Cannes, Grasse, Antibes en gare de Cannes,
- 2 hypothèses :



- Des gares totalement connectées avec les réseaux de transports au cœur des bassins de population ou d'emplois et des sites touristiques.



# Des objectifs et exigences partagés par les acteurs des Alpes-Maritimes

- **Projet international** franco-italien avec une première phase jusqu'à Nice,
- Réalisation dans les **délais** les plus **courts**,
  - 2015 pour Nice,
  - 2020 pour l'Italie.
- Choix d'un tracé permettant de relier **Nice à Paris en 3 h 30** – 3h 40 maximum, afin de garantir l'attractivité et la rentabilité du projet,
- **Desserte LGV des centres villes** connectées aux réseaux TER et TC,
  - arrivée directe à Nice Saint Augustin
  - arrivée directe à Cannes,
- Nécessité d'envisager un **tracé** le plus possible **en tunnel**.